



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

JEUDI 16 FEVRIER 2017

Accueil par M. Geoffroy Bertholle, Adjoint au Sport de la mairie de Lyon 4

Il exprime sa grande satisfaction à accueillir l'AG du CDOS RML au sein du 4^{ème} arrondissement, les actions du CDOS RML étant en lien direct avec celles mises en place dans cet arrondissement. Il cite, par exemple, la véritable dynamique collective de promotion du sport accessible à tous, ainsi que du sport récréatif de loisir en lien avec Florent Tosello, Président de l'Office des Sports de Lyon 4. Il soutient également des initiatives qui rassemblent tous les clubs, comme la tenue de Re-Lyon-Nous l'année dernière. Il exprime également sa volonté de promouvoir le sport de haut niveau, vecteur d'attractivité pour des milliers de jeunes, et son désir de soutenir leur engagement vers l'Olympisme grâce à un accompagnement personnalisé. Il souligne l'importance de l'Assemblée Générale et excuse les absences de David Kimelfeld, Maire de Lyon 4 et de Gérard Collomb, Maire de Lyon, Président de la Métropole.

Ouverture de l'Assemblée Générale élective à 19 heures, le quorum étant atteint, le Président Jean-Claude Jouanno remercie les 60 comités actuellement présents.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2016

Aucune remarque n'étant à noter, le Secrétaire Général soumet au vote le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2016

CONTRE ⇒ 0

ABSTENTION ⇒ 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

A la manière de Martin Luther King, le Président Jean-Claude Jouanno exprime son rêve de voir un jour les télévisions nationales s'occuper du monde du sport, du monde associatif et viennent assister à une réunion où les bénévoles échangent pour produire des événements de qualité, dans l'intérêt général. Il rappelle que le bénévole est celui qui donne son temps. Il pense que ce serait important que la télévision montre ces discussions autour des valeurs que le CDOS RML représente, mais qui sont aussi des valeurs républicaines et citoyennes. Il souligne que nous dépendons du ministère de la Jeunesse et Sport, de la Vie associative, de la Cohésion sociale, de la

politique des communes, des arrondissements, et que dès lors qu'il faut bâtir un projet, toutes les idées sont bonnes à exprimer, mais qu'il faut également des moyens. C'est la grande discussion entre le rêve d'éduquer des jeunes, de leur apprendre à perdre, à gagner, à respecter les règles, et les moyens que parfois il faut chercher désespérément. Le CNDS est un de ces moyens et cette année, ce sont toutes les demandes avec E-subvention et le traitement des dossiers avec un nouveau logiciel Osiris. Osiris, dieu égyptien, responsable de la végétation et président du tribunal des morts, le nom choisi annonçant peut être une fin...

Il faut garder le moral et les bénévoles devant la télévision sont obligés de dire que tout va bien, qu'ils fédèrent, qu'ils s'inscrivent dans l'excellence, le respect, l'amitié. L'excellence, c'est donner aux personnes autour de nous une éducation, se battre, convaincre d'aller dans des quartiers un peu difficiles. Le respect, c'est écouter tout le monde, parfois des choses qui surprennent, parfois des choses qui enthousiasment. L'amitié est également importante et mise en péril en cas de réunions en vidéoconférence. Il dirait à ces médias, que bien sûr les bénévoles ne sont pas jeunes, bien sûr qu'ils ont de l'expérience, qui peut être une force, la sagesse. Comment est-ce possible d'assister à des réunions avec les institutions à 10 heures du matin, avec en parallèle une activité professionnelle ? Il est donc normal que le monde des bénévoles s'apparente à des personnes qui ont eu de belles carrières. Et ce n'est pas parce que l'on n'a plus d'activité professionnelle que l'on existe plus dans la société. Au contraire, il est possible d'y apporter une valeur ajoutée. Le Président Jean-Claude Jouanno explique ensuite que le CNDS va surtout être l'aide à la prise de licence, très attendue, les écoles de sport dans les clubs, la santé qui s'inscrit dans la durée et la formation qui va être régionalisée. Ce sera donc aux présidents et présidentes des comités départementaux de se rapprocher des ligues pour réussir à bâtir ensemble des formations. Il est important que le rapprochement avec les ligues se déroule dans la confiance et dans l'intérêt général. Il conclut en citant le poète grec Euripide, citation accommodée "quand un bénévole défend une bonne cause, il a toutes les raisons de réussir".

3. Rapport d'activité de l'exercice 2016 par le Secrétaire Général

Tout au long de l'année 2016, les élus et les chargés de mission se sont acquittés de la confiance que vous leur avez accordée en réalisant un travail d'équipe et en stimulant la collaboration entre les 76 Comités Départementaux adhérents au Comité Départemental Olympique et Sportif Rhône-Métropole de Lyon.

Ce rapport est présenté sous forme de reportage photographique, le Secrétaire Général commentant les images présentant l'activité du CDOS RML depuis la dernière assemblée générale.

Le 19 mars 2016, Portes Ouvertes CDOS RML Formation professionnelle.

Le 28 mai 2016 SOULARY Contest : première édition d'une course contre la montre rue Soulayr, entre le pont Churchill et le plateau de la Croix-Rousse, soit 444 marches. Evènement familial, convivial et festif ouvert à tous

Le 4 Juin 2016, XII^{èmes} Etats Généraux des Présidents de Comité, réunion autour des thèmes suivants : Plateforme Business Carte, BD au service des comités, Plateforme Sport Santé, Etat des lieux de la collaboration avec notre nouveau territoire.

Le 27 Aout 2016, "FAITES DU SPORT HANDI !" en préambule des Jeux Paralympiques de Rio, cette 5^{ème} édition a réuni place Bellecour, des sportifs en situation de handicap et des valides, champions et anonymes avec 37 disciplines présentes, des clubs, des comités sportifs, 13 associations non sportives œuvrant en faveur du handicap et de nombreux visiteurs. Présentation de 6 athlètes de la Métropole qualifiés pour les Jeux Paralympiques de Rio. Présence d'Oumy Fall, basketteuse du Lyon Métropole Handi Basket ainsi que de Franck Solforosi (Aviron Union Nautique de Lyon), médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Rio. Cette journée fut un franc succès.

Le 2 Décembre 2016, 60^{ème} Dîner de Gala, aux couleurs du Flamenco particulièrement festif, qui a refermé la riche page olympique et paralympique de 2016 et ouvert la voie à 2017 et au renouvellement des engagements et des actions du CDOS RML sur le territoire vers l'ensemble du mouvement sportif.

Le 9 février 2017, Lauriers 2016, à l'espace Rebuffat à Craponne. Parrainés par deux champions, Antoine Gillet, 14 ans, un jeune de talent en escrime et engagé dans la vie sociale du club et de la commune et Franck Solforosi, médaille de bronze en 4 sans barreur. 216 jeunes sportifs de moins de 26 ans, Champions de France, Champions d'Europe, Champions du Monde ou médaillés internationaux, et 49 dirigeants bénévoles ont été récompensés lors cette cérémonie, sans oublier les 7 Lauréats de l'Appel à projet "Durablement Sport" en début de soirée.

Du 3 au 5 février 2017, Salon des Loisirs d'Eau, EUREXPO avec la présence des disciplines en relation avec les loisirs d'eau, sous l'égide du CDOS.

Les Colloques 2016/2017

- 27 avril 2016, "Vivre ensemble associatif" à l'Espace A. Camus à Bron
- 16 novembre 2016, "Emploi et Associations" dans les locaux de l'OSL de Lyon
- 26 janvier 2017, "La sécurité dans les manifestations sportives" également à l'OSL.

Réunion du 5 décembre 2016, bilan de la campagne CNDS 2016

424 dossiers reçus (156 dossiers de moins qu'en 2015) ; 367 dossiers Clubs & 57 dossiers Comités, Enveloppe Rhône 2016 (- 6% par rapport à 2015) ; 62,7% pour les Clubs ; 37,3% pour les Comités ; 37,3% de l'enveloppe consacrés à l'Emploi ; 35 réunions DDCCS/COMITE/CDOS

85% de présence dans les AG des Comités Sportifs - 10 Comités de Direction - 163 Réunions de travail.

Je souhaite remercier tous les élus et chargés de mission pour leur investissement et exprimer le vœu pour la réussite de ces projets d'engagement dans la continuité en souhaitant que l'ensemble des Comités Départementaux se retrouvent représentés dans ces activités.

Le Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône - Métropole de Lyon demande les votes du rapport moral et du rapport d'activité. Pas de remarque particulière

CONTRE ⇒ 0 ABSTENTION ⇒ 0

Le rapport moral et le rapport d'activité de l'exercice 2016 sont adoptés à l'unanimité.

Avant d'aborder le rapport financier par la trésorière, le secrétaire général demande le vote de 2 résolutions et la nomination d'un commissaire aux comptes.

Résolution 1

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, le cabinet SEGECO Audit, sise 170 boulevard Stalingrad 69006 LYON, soit jusqu'à l'AGO appeler à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022.

Les comptes de cet exercice clos le 31 décembre 2016 ayant dû faire l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes car les seuils légaux ont été dépassés en cours d'exercice, l'assemblée générale confie au cabinet SEGECO Audit une mission complémentaire pour mener une mission à cet effet.

Résolution 2

L'assemblée décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices la société SDGS, sise 170 boulevard Stalingrad 69006 LYON, soit jusqu'à l'AGO appeler à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022

Le Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône - Métropole de Lyon demande le vote de ces deux résolutions. Pas de remarque particulière.

CONTRE ⇒ 0 ABSTENTION ⇒ 0

Les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité.

4. Rapport financier de l'exercice 2016 par la Trésorière (graphiques en annexe 1)

L'année précédente avait été caractérisée par un résultat excédentaire de 12 750€. Nous rappelons que le CDOS RML a poursuivi, au titre de l'exercice 2016, l'activité de formation qui a démarré en 2015 et l'objectif de l'exercice était de veiller à l'équilibre financier du CDOS RML au regard de l'impact financier de cette activité.

L'objectif a été atteint puisque l'exercice 2016 se termine avec un excédent de 9 934€.

Comme le bureau s'y est engagé, les chiffres clés de l'exercice feront l'objet d'une présentation analytique entre le FONCTIONNEMENT du CDOS RML et l'activité FORMATION.

✓ **Au niveau du compte de résultat** (page 4 des documents qui vous ont été remis)

Les produits d'exploitation s'élèvent à 669 342€ contre 268 525€ au titre de l'exercice précédent et se répartissent entre la formation et le fonctionnement comme suit

Pour la Formation (graphique 1) 496 745€ dont 71% au titre de facturations aux organismes de formation et aux clubs soit 351 674€ ; 19% au titre de subventions et de collectes de taxe d'apprentissage pour respectivement 15 491€ et 78 680€ ; 10% au titre de participations de partenaires pour un montant de 51 000€ provenant essentiellement du fonds de dotation.

Pour le Fonctionnement (graphique 2) 172 620€ constitués à hauteur de 51% de participations des partenaires pour 79 225€ et de cotisations pour 8 820€ ; 36% de subventions soit 63 000€ dont 28 000€ versés par le CNDS et 35 000€ versés par la Métropole de Lyon ; 10% soit 16 672€ de refacturation de frais de fonctionnement aux différents membres domiciliés ; 3% correspondant aux refacturations des frais de repas.

Le graphique 3 présente la répartition des principales ressources du CDOS RML pour la formation et le fonctionnement.

Les charges d'exploitation (graphique 4) s'affichent à 656 958€ contre 256 165€ en 2015 et comprennent notamment

Pour le fonctionnement, des frais généraux d'un montant de 160 497€ constitué pour l'essentiel des frais de gestion administrative, missions et réceptions dont le dîner de gala, la soirée des lauriers et diverses manifestations organisées par le CDOS RML, la mise à disposition de personnel et les honoraires d'expertise comptable et d'audit. Nous rappelons qu'une partie de ces frais fait l'objet de refacturation aux membres ; diverses cotisations et inscriptions pour 7 709€.

Pour la Formation, des charges externes s'élevant à 491 642€ dont 54% environ correspondent aux frais de personnel "formation" soit 355 750€ pour les formateurs et responsables de formation ; le reste se répartit principalement entre les locations de salles pour 80 626€, les frais de collecte des taxes d'apprentissage et fournitures pédagogiques.

En ce qui concerne l'excédent de 9 934€ dégagé au titre de l'exercice, nous précisons qu'il provient du fonctionnement pour 5 601€ après déduction d'une charge exceptionnelle de 2 473€ correspondant à un rappel de cotisations sociales, de l'activité formation pour 4 333€ grâce notamment aux collectes des taxes d'apprentissage et à la contribution du fonds de dotation Sport et Développement Durable.

✓ **Au niveau du bilan** (pages 2 et 3)

Il faut noter à l'actif notamment qu'il n'y a pas eu d'investissements au cours de cet exercice, qu'il reste à encaisser au 31/12/2016, des créances clients d'un montant de 87 510€ pour l'activité formation dont une bonne part concerne les organismes de formation dont le délai de règlement est assez long ; que le poste "autres" d'un montant de 34 064€ correspond principalement aux soldes de subventions et divers produits à recevoir ; que les comptes bancaires cumulent un solde de 45 840€. Le CDOS RML n'est donc pas confronté à des difficultés de trésorerie.

Au passif, on relève une bonne évolution des fonds associatifs qui accroissent chaque année du fait des résultats excédentaires. Ils s'affichent à 66 667€ contre 56 733€ au titre de l'exercice

précédent. Ce bon niveau des fonds associatifs est également la preuve de la solidité financière du CDOS RML.

Le montant total des dettes au 31/12/2016 s'élève à 109 468€ dont 66 563€ de dettes pour la formation et 42 722€ pour le fonctionnement du CDOS RML comprenant des factures reçues en 2017 pour 27 409€.

Franck Labintan, expert-comptable du groupe EUREX, certifie l'exactitude des comptes 2016. Tous les documents comptables sont consultables dans les locaux du CDOS RML.

Le Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône - Métropole de Lyon demande le vote pour approuver les comptes et donner quitus à la trésorière.

CONTRE ⇒ 0

ABSTENION ⇒ 0

Approbation des comptes et quitus donné à la trésorière à l'unanimité.

5. Présentation du budget prévisionnel

La trésorière présente le budget prévisionnel 2017. Les produits d'exploitation et les charges financières vont s'élever à 165 000€.

Le Président Jean-Claude Jouanno prend la parole pour éclaircir certains points. En 2015, le CDOS RML avait pris la décision de récupérer toute la formation d'une association en grande difficulté. Lors de l'AG 2016, il s'était ainsi engagé à séparer le fonctionnement du CDOS RML et la Formation. La Formation étant pour 2017 de nouveau indépendante, le budget de la Formation disparaît et le CDOS RML retrouve un budget classique, tel qu'il était il y a 2 années en arrière.

Le Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône - Métropole de Lyon demande le vote pour approuver le compte prévisionnel.

CONTRE ⇒ 0

ABSTENION ⇒ 0

Approbation du budget prévisionnel à l'unanimité.

6. Validation de la candidature du Comité Départemental des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs Rhône - Métropole de Lyon

Lors de l'AG 2016, Xavier Ranchon avait présenté le comité départemental des Maîtres Nageurs Sauveteurs et demandé son adhésion au CDOS RML. Au vu de leurs statuts et de leur fonctionnement, nous validons le Comité Départemental des Maîtres Nageurs Sauveteurs Rhône - Métropole de Lyon.

7. Election des 25 membres du Comité de Direction du Comité Départemental Olympique et Sportif Rhône - Métropole de Lyon

Au moment du vote, 68 comités sont présents mais conformément à nos statuts, 65 comités départementaux sont appelés à voter (absence de pouvoir pour 3 comités).

8. Rapport des commissions par le Vice-président délégué

Pendant le dépouillement des bulletins de vote, le Vice-président délégué Jean-Pierre Roger relate le rapport des commissions. Ce rapport est présenté en **annexe 2**.

9. Réponses aux vœux

Aucune demande particulière n'a été reçue.

10. Résultat des élections - Réunion du Comité de Direction

Vous trouverez en **annexe 3** la liste des 25 membres élus du Comité de Direction du CDOS RML. Après réunion du nouveau Comité de Direction du Comité Départemental Olympique - Rhône Métropole de Lyon, le doyen du comité propose la candidature de Jean-Claude Jouanno pour la présidence.

Proposition adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Clôture de l'Assemblée Générale à 20 h 40

Le Président Jean-Claude Jouanno prend la parole pour remercier les comités de la confiance qui lui est accordée. Il explique que cette nouvelle équipe va travailler dans l'intérêt des comités, en essayant de s'améliorer mais surtout essayer de trouver le bonheur, le respect, l'excellence.

Il conclut en soulignant la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024, qui permettrait au monde associatif de montrer sa vraie place dans une société qui est complexe avec comme objectif bonheur, amitié et excellence.

Christian Levarlet, Président du CROS Rhône-Alpes, félicite la nouvelle équipe élue et précise qu'on ne peut que soutenir la candidature de Paris 2024.

Le Secrétaire Général

Laurent DUPASQUIER



Le Président

Jean-Claude JOUANNO

